

STAGES MANAGEMENT : une prise en charge aléatoire...

Paradoxe : il devient de plus en plus DIFFICILE POUR LES CHEFS D'ENTREPRISES DE SE FAIRE REMBOURSER LEURS STAGES en management, pourtant si nécessaires. L'Éclaireur vous dit pourquoi.

La formation des salariés n'est pas la seule à subir des aléas... Du côté des chefs d'entreprises, c'est la prise en charge des stages en management (entendus au sens large : vente, gestion, communication, recrutement, animation d'équipe...) qui soulève des difficultés. Le finan-

CÔTÉ GROS SOUS

Un financement très organisé

À l'instar de celle des salariés, la formation des chefs d'entreprises artisanales est financée par un système de cotisations.

• **Auprès de qui ?** Le FAFCEA

(Fonds d'assurance formation des chefs d'entreprises artisanales) et les Conseils de la formation (situés dans les Chambres régionales des métiers et de l'artisanat).

• **Combien ?** 0,29 % du plafond annuel de la Sécurité sociale, soit 105 euros en 2012.

• **Quand ?** En février, en même temps que la taxe pour frais de Chambre des métiers et de l'artisanat.

cement de la formation des chefs d'entreprises est globalement assuré par le FAFCEA (voir encadré). Jusque-là, tout va bien. Sauf que, si de l'avis général les formations en coupe, coloration, etc. sont assez facilement prises en charge, il en va autrement pour tout ce qui est management. La situation est paradoxale : les stages de management sont considérés comme « transversaux », dans la mesure où il ne s'agit pas de domaines – au moins en apparence – typiquement « coiffure » : lire un bilan, mieux communiquer autour de son entreprise... Il ne faut donc pas adresser les dossiers de remboursement au FAFCEA, mais aux Conseils de formation situés dans les Chambres régionales des métiers et de l'artisanat (CRMA).

STAGE TRANSVERSAL OU SPÉCIAL COIFFEURS ?

« Le problème, souligne Isabelle Arnoux, à la tête de la société de formation Dont Acte, basée en région parisienne, c'est que souvent, les Chambres des métiers et de l'artisanat refusent les dossiers. Motif : le stage ne comprendrait que des coiffeurs... »



Mais c'est normal, on ne peut pas mélanger des plombiers et des coiffeurs, même pour un stage en management ! Leur bilan ne se lit pas de la même façon... » C'est également une question de régions : selon les endroits, les stages en management des artisans sont acceptés par les CRMA – ou pas. S'il est refusé par la Chambre des métiers, le dossier doit alors être renvoyé au FAFCEA, qui le prend en charge... ou pas. « Et de toute façon, le montant de la prise en charge s'élève à 20 euros l'heure maximum », ajoute Erik Dumon, directeur de l'organisme de formation Educattitude (Toulouse). Or même avec une dizaine de stagiaires, avec cette somme, je ne peux pas rémunérer convenablement un formateur hautement qualifié et faire face aux frais annexes. Que faut-il donc que je fasse ? Que je m'adresse à des formateurs moins qualifiés ? »

LOURDEUR ADMINISTRATIVE

L'autre problème pointé par les formateurs est la quantité de papiers à gérer et la lourdeur administrative : dossiers envoyés à la CRMA, au FAFCEA... Car même lorsqu'une prise en charge, souvent partielle, aboutit, c'est au prix de longues démarches, souvent accomplies, au moins en partie, par les organismes de formation pour faciliter la vie de leurs clients. « Si l'on fait la demande assez longtemps avant la date de stage, et que les clients ont un refus, ils viennent ou ne viennent pas, c'est leur choix. Mais parfois, le refus arrive après la date du stage ! peste Erik Dumon. Du coup, ce genre de mésaventure pèse forcément sur les réservations ultérieures. » Pour lui, il y a tout un historique derrière cette situation : « Il y a 4 ans, l'organisme de prise en charge refusait tous les stages type management, développement personnel... Puis, entre 2009 et 2011, ils ont été acceptés, et ce type de formation a donc commencé à décoller. Pour être maintenant de nouveau refusés... »

DES CHOIX À FAIRE

Un choix parfaitement assumé par Pierre Martin, président de la Fédération nationale de la coiffure (FNC), de la CNAMS (la branche « services » de l'UPA) et du FAFCEA : « Lorsque les FAF des 3 branches de l'UPA (bâtiment, alimentation et services) ont fusionné pour former le FAFCEA en 2008, on m'a demandé, en tant que président (à l'époque) de l'UPA, de

mener cette restructuration. En plus de la collecte perçue chaque année, nous avons bénéficié, pendant 3 ans, de reliquats d'argent émanant des 3 FAF. Nous avons donc pu répondre à une grande partie des demandes de financement de stages. Mais ces reliquats sont épuisés, la manne disponible est moins importante, il faut donc faire des choix. » Et d'expliquer que ce sont les métiers, au sein

des commissions professionnelles, qui prennent ces décisions. Or le FAFCEA privilégie clairement les formations de « technique professionnelle », renvoyant les formations en management, dites « transversales », vers les Chambres régionales des métiers et de l'artisanat. Qui acceptent, ou pas, les dossiers. « Elles sont libres de leur décision, souligne Pierre Martin, avant de poursuivre : je vous invite à faire l'expérience : proposez à un groupe de coiffeurs une liste de formations techniques et une autre de stages en gestion, vous verrez lesquelles auront le plus de succès... les formations techniques, bien sûr ! Et c'est le cas de nombreux autres métiers. » Sans doute... Mais c'est le serpent qui se mord la queue : comment encourager les chefs d'entreprises à suivre des formations en gestion, si les prises

en charge sont infiniment plus compliquées que pour les stages de coupe ou de coloration ?

DES FORMATIONS MENACÉES

Que faire ? Les formateurs se refusent à envisager des solutions « limite », type modification des intitulés de stages pour « rentrer » dans les grilles, ou incorporation d'une pincée de management dans des stages tech-

« Comment encourager les chefs d'entreprises à suivre des formations en gestion, si la prise en charge est compliquée ? »

niques... Ceux qui le peuvent, comme Erik Dumon par exemple, réorientent leur offre : « À l'avenir, je vais prévoir un maximum de stages techniques. Mes stages en management, je les propose au tarif qui me semble pertinent, on verra bien qui viendra. Certains acceptent de payer de leur poche. » Pour sa part, Jean-Claude Poullian, de Success Academy (Gap), est formel : « J'avais créé un programme spécifique de stages en management pour chefs d'entreprises : en 2012, je n'en ai fait aucun, c'est trop compliqué de monter les dossiers ! » Un paradoxe à l'heure où le métier a considérablement évolué et où les formations en gestion commencent – enfin ! – à trouver leur public. Ces stages seraient-ils, aujourd'hui, plus facilement accessibles pour les salariés que pour les chefs d'entreprise ? Ce serait un comble... ■ Catherine Sajno